

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/12/09/2020044358/justel>

Dossier numéro : 2020-12-09/12

Titre

9 DECEMBRE 2020. - Décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 18 février 2020 modifiant l'Accord de coopération du 12 décembre 2005 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune relatif à la mise en oeuvre de la Loi du 24 avril 2003 reformant l'adoption

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 21-12-2020 page : 90874

Entrée en vigueur : 31-12-2020

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. Assentiment est donné à l'accord de coopération du 18 février 2020 modifiant l'accord de coopération du 12 décembre 2005 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune relatif à la mise en oeuvre de la loi du 24 avril 2003 réformant l'adoption.